

Elections consulaires

Les Français du Maroc aux urnes

• 21 représentants pour un 1er scrutin local

• Résultats le dimanche 25 mai

UNE première pour les Français établis au Maroc. Ceux-ci peuvent enfin voter pour leurs conseillers consulaires. Ils ont jusqu'à dimanche 25 mai, à 11 heures tapantes, pour élire leurs candidats, pour un mandat de 6 ans. La principale mission de ces conseillers, désormais élus au suffrage universel direct, est de représenter tout citoyen français auprès des ambassades et consulats. Les électeurs peuvent également choisir leur représentant(e) sur internet. Pour cela, il suffit de se munir de son identifiant et de voter sur le site www.votezaletranger.gouv.fr, au plus tard aujourd'hui à 11h. «Auparavant, les conseillers étaient élus à l'Assemblée française et siégeaient à Paris. Nous n'avions que 5 représentants pour l'ensemble du territoire marocain. La nouveauté réside cette année en l'élection de conseillers consulaires dans les villes. Une réforme qui élargit le collège électoral

avec 443 représentants dans le monde et 21 au Maroc», explique Guy Sabery, président de l'Union des Français de l'étranger (UFE), association participant au scrutin. L'UFE milite, entre autres, pour la possibilité de cotiser à l'assurance Vieillesse sans restrictions, l'augmentation des bourses scolaires et la réduction des frais de scolarité.

Casablanca aura ainsi 5 représentants, Rabat 4 et le reste sera dispatché dans les villes de Marrakech, Fès, Tanger et Agadir.

Les mesures phares de chacune des listes présentées sont principalement axées sur l'enseignement, la caisse sociale, l'emploi, la formation professionnelle...

«La priorité de notre programme est d'être représentatifs du visage de la ville que l'on représente et de fédérer la com-



Pour la ville de Casablanca, les urnes seront remplies au lycée Lyautey comme lors des élections présidentielles françaises (Ph. Jarfi)

munauté des Français établis dans cette ville, dans toute sa diversité. Nous accordons également une grande importance au système de santé, aux difficultés des démarches administratives pour l'obtention de la carte de séjour...», explique Malika Barki, représentant la Liste indépendante des Français de Casablanca. Et la liste des

requêtes est encore longue... L'on a encore en mémoire les grèves à répétition et toute la polémique créée autour de l'augmentation des frais de scolarité dans les écoles de mission française. Les associations se présentant aux élections peuvent être apolitique comme la Liste indépendante ou encore l'UFE. Mais les couleurs politiques n'en sont pas pour autant écartées comme en témoignent des candidats comme l'Association démocratique des Français de l'étranger (ADFE) à tendance socialiste ou encore l'UMP qui présente 8 candidats dans la capitale économique. Une fois que les jeux seront faits, des commissions seront mises en place. Celles-ci se réuniront au moins deux fois par an sous la présidence de l'ambassadeur ou du consul général. □

Sanaa EDDAÏF

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com